



**PP 02 28/01/2020**

## **Les données personnelles une préoccupation et un enjeu quotidiens pour la CFE-CGC.**

**CFE-CGC**

**59 rue du Rocher**

**75008 Paris**

**☎ 01 55 30 12 12**

**[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)**

Ce 28 janvier est la journée internationale des données personnelles, l'occasion pour la CFE-CGC de rappeler les travaux entrepris sur cette thématique depuis bientôt quatre années.

Devenues valeurs économiques de notre siècle, les données suscitent autant de convoitises que de craintes concernant leur utilisation. La CFE-CGC porte l'idée que garantir la protection des données, assurer leur sécurité, sont des prérequis indispensables à la maîtrise de nos avancées technologiques, si nous voulons que l'homme en reste maître. Cela exige la construction d'une relation de confiance autour de l'utilisation des données personnelles, où l'entreprise en constitue l'enceinte privilégiée.

Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) a créé les conditions d'instauration de cette confiance en établissant des règles, et en désignant un garant du bon respect de ces dernières au sein de l'entreprise : le Délégué à la Protection des Données.

Il restait toutefois à en définir les usages et à créer les conditions favorables à l'utilisation des outils numériques, permettant de respecter les libertés et droits de tous. C'est le sens que la CFE-CGC a voulu donner à la Charte Ethique et Numérique qu'elle a co-écrit avec le LabRH, aidée d'une relecture attentive de la CNIL. Cette charte porte l'ambition de placer au cœur du dialogue social des pratiques numériques vertueuses et respectueuses des parties prenantes, alors que le développement économique de nos entreprises est de plus en plus basé sur la donnée.

**Pierre Jan**

**Relations Presse et  
institutionnelles**

**01 55 30 12 92**

**06 32 05 69 02**

**[pierre.jan@cfecgc.fr](mailto:pierre.jan@cfecgc.fr)**

La CFE-CGC, pour répondre aux sollicitations de partenaires syndicaux étrangers, vient de traduire cette charte en anglais. Pour la CFE-CGC investir pleinement ce nouveau champ du droit de la donnée est une façon de s'inscrire dans une nouvelle ère du syndicalisme, avec une donnée qui devient prépondérante et stratégique.

Les données biométriques, la reconnaissance faciale, l'intelligence artificielle, (la régulation des plateformes), autant de futurs chantiers de l'aventure digitale où les données personnelles sont la matière première.

La CFE CGC sera toujours en pointe sur ces questions afin de garantir à ses adhérents le respect de leur vie privée.